

RAPPORT MORAL APLER 18 MAI 2018

Faire le bilan de l'année écoulée est toujours un exercice périlleux, un exercice de style toujours trop loin des réalités de terrain ; aussi je m'attacherai à être succincte et concrète , à montrer que nos intentions ont été pour la plupart converties en actions

En premier lieu par la diffusion du projet associatif que j'évoquai l'année dernière en tant que clé de voute des valeurs que nous véhiculons ; 'les administrateurs ne se limitent pas à être les employeurs mais se questionnent sur les projets de service, existent dans ceux ci afin d'être aussi porteurs que les professionnels »

Cela s'est traduit par notre participation aux travaux sur l'évaluation interne, aux Copil dans les CER, à certaines réunions de cadre et se poursuivra par une présentation commentée du projet associatif dans chaque service en 2018.

En deuxième lieu par un implication concrète en osmose avec le directeur général et la coordinatrice pédagogique lorsque des décisions sont à prendre et des orientations à préciser ; ce fut le cas par exemple pour la mise en place du voyage en Roumanie organisé par l'Oval'vie ; cette clause de confiance réciproque entre les administrateurs et les professionnels est je pense un gage de réussite et les Gônes filles sont en train de prendre la suite en 2018

Ces exemples parmi d'autres illustrent si besoin notre manière de militer pour une justice inscrite dans une démarche de cohésion sociale et de responsabilisation, de défendre l'accès au droit pour tous, d'affirmer le droit de l'adolescent à être acteur de sa propre histoire, de promouvoir une citoyenneté qui s'exerce dans une société respectueuse des droits et des individus.

Nous sommes vigilants à travers tout ce que les professionnels mettent en place à soutenir une justice préventive réparatrice et médiatrice qui permet la réconciliation entre l'individu et la société

L'APLER est ainsi tant sur le plan financier que dans l'accompagnement des mineurs dans une période sereine et constructive ; cette situation nous autorise à avoir un rôle d'interpellation en tant que témoin des réalités sociales, à être la personne morale qui amène le débat ; mais aussi à être un espace intermédiaire, force de proposition, et je m'engage au nom de l'ensemble des administrateurs à continuer à baliser le chemin pour que les mineurs accueillis trouvent leur voie .

La Présidente:Annick MAY

